

99

Substrat

M. le président

Commission de l'armée

Paris le 1^{er} avril 1878

COMMISSION DE L'ARMÉE

Séance du vendredi 5 avril 1918

A dix-sept heures cinq minutes est introduit:

Mr CLEMENCEAU, président du conseil, ministre de la guerre

M. HENRY CHERON, président - Nous remercions Mr le président du conseil d'avoir bien voulu répondre à notre appel, et je lui donne tout de suite la parole.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Messieurs, j'ai à vous faire une très brève communication relativement à la revision des pouvoirs de commandement du général Foch et à une organisation nouvelle du commandement qui a été décidée avant-hier à Beauvais dans une réunion à laquelle j'assistais avec Mr Lloyd George et avec les généraux intéressés.

Vous connaissez quelle était la formule à laquelle on s'était arrêté dans l'entrevue de Doullens et aux termes de laquelle le général Foch était chargé de coordonner les opérations militaires. Dans la pratique, cette mesure avait paru suffisante aussi longtemps qu'il s'est agi seulement de résister à l'avance allemande. Mais, au fur et à mesure que le front s'est un peu stabilisé et qu'on s'est trouvé en présence de la nécessité de passer à des opérations de manœuvre il a paru que les pouvoirs ainsi conférés au général Foch n'étaient pas assez étendus.

On a pu le constater lorsqu'il s'est agi simplement de tracer la ligne de démarcation entre le front français et le front anglais.

Nous avons relevé les Anglais sur 85 klm de ligne de combat, c'est à dire que nous nous sommes battus sur un front de 85 klm de plus qu'il n'était prévu aux termes des accords passés avec le gouvernement britannique; la difficulté a surgi quand il a fallu créer une ligne de démarcation dans le petit triangle qui se détermine par la Luce ~~et~~ et les hauteurs de Villers Bretonneux: il s'agissait là de trois kilomètres de terrain, le long de la Luce, derrière laquelle se trouvait la 29^e division française. Pendant trois jours on a discuté pour savoir si cette division occuperait ces trois kilomètres.

Les Anglais éteints, crevés, dispersés, dans un état de désordre absolu étaient mélangés avec des formations françaises; les uns et les autres allaient en sens différents les uns montant à la bataille, les autres en revenant.

Le général Foch avait opéré stratégiquement sans tenir assez compte de l'état moral des troupes. Ayant déjà relevé les Anglais sur 85 klm, il n'éprouvait pas le besoin de prendre 3 klm de plus. Mais il fallait tenir compte de l'état moral des Anglais, et puis, il importait que la position fût maintenue à tout prix et les Anglais constataient avec un sentiment que vous comprenez qu'il y avait à proximité une division française qui refusait de venir les aider.

Le hasard a fait que j'étais là à ce moment et que le maréchal Haig était à l'état-major. J'ai fait immédiate-

ment prier le général Foch de venir et on s'est arrangé; mais il y avait eu, pendant trois jours, dans ce coin où, malheureusement, les Anglais viennent de se faire battre un peu hier, un état de désordre absolu; le général Foch n'avait pas osé donner des ordres; il avait donné des indications dont on n'avait pas tenu compte et il regrettait de n'avoir aucun pouvoir pour se faire obéir.

J'ai pensé qu'il fallait que cette leçon ne fût pas perdue; je lui ai demandé alors de me faire un exposé de ses doléances et voici ce qu'il dit:

" Je n'ai à me plaindre de personne. Je supporte le poids de lourdes responsabilités que j'ai reçu sans l'avoir demandé, ce qui implique une liberté correspondante. Cependant, aujourd'hui, je me heurte à de fâcheux événements parce qu'il me faut persuader, ce qui n'est pas toujours facile, au lieu de diriger; je rencontre trop souvent des difficultés pour obtenir l'exécution de mesures que je juge nécessaires, même urgentes. C'est pourquoi un pouvoir de direction supérieur à celui dont je suis pourvu me paraît indispensable pour l'achèvement du succès.

Comme Mr Lloyd George m'avait fait dire qu'il viendrait dès que je jugerais sa présence nécessaire, je lui ai envoyé un télégramme pour le prier de venir régler la question d'une meilleure organisation du commandement militaire. A Beauvais, où il m'avait donné rendez-vous, nous nous sommes mis d'accord, après de longues discussions sur un texte, fondé sur une disposition du texte qui, en 1814 a été la charte de l'organisation militaire de la coalition contre Napoléon

Le problème, à ce moment, était à peu près le même: on avait décidé qu'un général en chef aurait la direction des opérations stratégiques et que la conduite tactique des armées appartenait à leurs généraux en chef.

Cette proposition que j'ai soumise a été discutée et nous sommes arrivés à un texte qui n'est pas merveilleux mais qui contient des précisions exactes. Il n'a pas été communiqué à la presse, bien entendu, mais il est impossible que je le mette dans mes archives sans vous l'avoir communiqué.

Beauvais, 3 avril 1918.

" Le général Foch est chargé par les gouvernements britannique, français et américain de coordonner l'action des armées alliées sur le front occidental. Il lui est conféré, à cet effet, tous les pouvoirs nécessaires en vue d'une réalisation immédiate.

Dans ce but, les gouvernements britannique, français et américain confient au général Foch la direction stratégique des opérations militaires.

Les commandants en chef des armées britanniques, français et américain exercent dans sa plénitude la conduite tactique de leurs armées.

Chaque commandant en chef aura le droit d'en appeler à son Gouvernement si, dans son opinion, son armée se trouve mise en danger par toutes instructions reçues du général Foch."

Ainsi, le général Foch devient le général en chef; mais s'il dispose, par exemple, de l'armée anglaise, si, au cas où nous serions très fort pressés, il prenait une déci-

sion intéressant trop vivement les rapports de l'armée britannique avec sa base, cela deviendrait une affaire gouvernementale; de fait, il serait impossible qu'une pareille résolution fût prise par le général Foch en dehors des gouvernements.

Ce texte, sans être merveilleux, comme je le disais, constitue un progrès énorme sur ce qui a été fait jusqu'à présent. (Très bien! très bien!) Le mérite n'en revient pas aux gouvernements, mais aux circonstances pressantes qui obligent les hommes à prendre les résolutions nécessaires.

Ce qu'il y a de meilleur dans tout cela, c'est que les généraux Pétain et Haig, qui étaient fort en cause, que l'on n'avait pas prévenus, ont accepté cette solution de bon cœur avec le plein désir de s'y conformer cordialement. (Très bien! très bien!); ils en ont fait la déclaration en des formes excellentes; je puis dire que le meilleur de cette réunion fut que les trois généraux s'en sont allés bras dessus bras dessous.

Telle est, messieurs, la communication que je viens de faire devant la commission de l'armée de la Chambre des députés et que j'ai cru devoir vous faire en même temps.

M. LE PRESIDENT - Nous remercions Mr le président du conseil de son intéressante communication. Maintenant, serait-il indiscret de lui demander quelques renseignements sur la situation ?

M. LE PRESIDENT - Auparavant, j'ai à entretenir la

commission de la question des visites aux armées que je viens déjà de régler avec la commission de la Chambre à la satisfaction même de l'opposition.

J'étais opposé à ce que, dans les premiers jours de la bataille on envoyât des parlementaires aux armées; le général Pétain m'avait demandé de m'y opposer et je trouve qu'il avait raison. Restait alors la question de savoir ce qu'on ferait quand le front serait suffisamment, je ne dirai pas stabilisé, mais fixé, si à ce moment la normale ne pourrait pas reprendre son cours. Vous savez combien peut être grave un embouteillement des convois qui circulent sur les routes et que l'arrêt d'une seule voiture peut suffire à désorganiser; d'autre part, une autre considération était aussi également très importante: tous ceux qui sont allés dans les postes de commandement des chefs, à l'heure à laquelle ils sont occupés à faire leur métier de façon pressante, savent qu'ils n'ont pas besoin d'être ennuyés; moi-même, je m'abstiens d'aller les voir et encore plus de leur donner des conseils stratégiques.....

M. HENRY BERENGER. - Cela accuse la responsabilité du Parlement: l'histoire de l'offensive du 16 avril est là pour le démontrer.

M. PAUL DOUMER - Nous avons toujours dit que, quelques droits que nous ayons, nous devons savoir à l'occasion nous en abstenir.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Comme je l'ai dit

à la Chambre des députés, le Parlement a tous les droits; il peut forcer les gouvernements à faire tout ce qu'il veut; mais, à côté des droits, il y a l'usage qu'on en peut faire

M. HENRY BERENGER - D'ailleurs, le Parlement n'a pas tous les droits: je fais mes réserves à cet égard.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Si la Chambre voulait demain la paix la plus abominable, elle a le droit de la conclure.

M. HENRY BERENGER - Le Parlement n'a de droits que ceux que la Constitution lui confère.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Elle lui confère ce-lui-là: mais, enfin, ne discutons pas la théorie, puisque, en fait, vous allez le voir, nous sommes d'accord.

J'ai donc proposé à la Chambre, à la commission de l'armée de reprendre à partir de lundi prochain le système des visites de parlementaires aux armées, mais, sur cette partie du front, de n'envoyer que deux parlementaires à la fois, c'est à dire deux députés, deux sénateurs à la fois, qui iront où ils voudront; quand ils seront rentrés, il pourra en repartir deux autres et ainsi de suite; de sorte que, dans un temps assez court, tous ceux qui auront voulu aller aux armées auront pu exercer leur contrôle.

La Chambre des députés a accepté cette proposition: j'espère que vous n'y ferez pas d'opposition: ce que nous désirons, c'est n'avoir pas un trop grand nombre de voitures de parlementaires sur les routes et aussi que les chefs ne

reçoivent que de courtes visites. (Approbation.)

Maintenant, en ce qui concerne la situation générale que voulez-vous? J'ai peut-être été un peu trop optimiste hier ou avant hier. En regardant l'avance quotidienne des Allemands, il me semblait qu'ils étaient arrêtés: ils sont tenus, mais ils ne sont pas arrêtés; et hier, j'ai eu cette contradiction de recevoir une dépêche du G Q G et des généraux engagés dans l'affaire, se déclarant très satisfaits de la journée. Ils ont livré de dures batailles: quatre divisions contre onze divisions allemandes, treize, même, disait un télégramme, qui, bien entendu, se sont proposé de laisser parler l'artillerie autant que possible et d'empêcher les Allemands de passer. Elles l'ont fait, lorsque, à la dernière heure, les Boches ont sorti une ou deux divisions fraîches et ont creusé une petite poche. Quelquefois, ces poches sont reprises le lendemain ou même sur l'heure: je ne sais si celle dont je parle a été reprise.

L'ennuyeux, c'est qu'il est arrivé la même aventure aux Anglais, mais dans un plus mauvais endroit, du côté de Villers Bretonneux.

J'avais saisi une discussion entre les généraux Rawlinson et Haig où le maréchal Haig disait à son interlocuteur: "Vous ne pouvez pas tenir Villers Bretonneux!" à quoi, Rawlinson disait: "Je peux le tenir." Ce qu'il y a de certain c'est que, ce matin, les Anglais occupaient tout le plateau et qu'au bas, il y a les Boches; ce matin, ils ont du faire effort pour chasser les Allemands

Il ne faut pas se laisser impressionner par ces poches; celle là ne m'impressionnerait pas si elle n'était pas si près d'Amiens.

Je puis dire que Foch et ses généraux tels qu'ils sont organisés maintenant ont eu pour premier soin de me donner à entendre qu'ils allaient s'occuper de voir s'ils ne pourraient pas faire une offensive. Il devait y en avoir une hier: elle a été retardée; les Boches en ont profité pour attaquer et voilà pourquoi on n'a pas fait donner contre eux plus de quatre divisions: des préparations étaient faites ailleurs.

Nous sommes toujours soumis aux bonnes et aux mauvaises chances. Le général Pétain fait un effort de mouvement énorme; il y a certainement entre 40 et 50 divisions qui sont arrivées ou qui arrivent dans de très bonnes conditions; je les ai vues avant-hier: elles sont merveilleuses; en descendant des camions, elles demandent le combat; les chefs sont très enthousiastes, tout le monde est très résolu; la situation morale est aussi bonne qu'elle peut l'être; les hommes ont l'air satisfaits du matériel; et quand on voit les divisionnaires mêlés aux hommes dans les plus mauvais endroits, vivre avec eux dans un accord parfait et ne pas envisager un instant l'hypothèse d'une défaite, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là une force énorme et qui doit l'emporter.

Maintenant, je ne veux pas faire de prédiction. Si vous me demandez où les Boches seront arrêtés, à quel moment,

quand nous les repousserons... il serait puéril de ma part d'essayer de répondre à ces questions.....

M. BONNEFOY-SIBOUR - Pouvez-vous dire le chiffre des pertes ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - De ce côté, nous avons lieu - si on pouvait employer une telle expression dans un pareil sujet - d'être satisfaits: la bataille d'hier a été très dure: on estime qu'il y a eu 1100 évacuations; on évalue le nombre des évacués dans les hopitaux à 16 000 ou 17 000 17 000.....

M. BONNEFOY-SIBOUR - Et les tués?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Vous savez comment se fait le calcul automatiquement des tués.

Honnêtement, je ne puis pas vous en dire davantage. Je sais que lorsque j'entre chez les généraux Débeney, Humbert, qui sont dans le feu de l'action, ils sont à leur aise; je les vois très allants; ils déclarent qu'il n'y a pas de doute, que leurs hommes sont tout à fait d'accord avec eux.

Le grand malheur, c'est cet enfoncement des Anglais: seulement, eux, ce n'est pas 16 000 évacués qu'ils ont eus; ils ont perdu 150 000 hommes.....

M. BONNEFOY-SIBOUR - Et les Allemands ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Sur ce point, tout le monde peut dire ce qu'il voudra; mais alors, il faudrait que tout le monde se soit entendu pour mentir, parce que tout

le monde répète que les Allemands ont subi des pertes énormes. Je ne les ai pas vues: mais tous ceux qui ont vu quelque chose le disent; par conséquent, j'ai une tendance, bien naturelle, d'ailleurs, à croire que c'est la vérité. En tout cas, ils ont renouvelé leurs divisions assez fréquemment pour montrer qu'elles avaient été singulièrement abimées.

Il y a cinq ou six jours, nos avions de bombardement ont fait, à eux seuls, un travail, paraît-il, tout à fait extraordinaire; descendant très bas sur des troupes en marche, ils ont fait des fauchées terribles....

M. HENRY BERENGER - A-t-on l'impression que les réserves allemandes sont en très grand nombre à l'arrière? Le grand état-major a-t-il sur ce point des renseignements précis?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - On estime que les Allemands n'ont pas plus de 30 à 40 divisions fraîches: voilà le renseignement qu'on m'a donné; maintenant, ils sont occupés à refaire les autres: je ne sais pas comment.

M. LUCIEN HUBERT - Les journaux suisses évaluent les pertes allemandes à 300 000 hommes.

M. HENRY BERENGER - De notre côté, les armées de réserve sont-elles prévues en nombre suffisant pour répondre à l'attaque?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Le général Foch a mis en mouvement 40 à 50 divisions, mettez 48 divisions.....

M. HENRY BERENGER - Ce qui serait suffisant ?....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Oui, semble-t-il. Seulement, vous connaissez la forme en équerre du front et alors, ce qui vaudrait mieux que d'affronter les Allemands, ce serait d'essayer de les couper.

M. PAUL STRAUSS - Mr le président du conseil peut-il nous dire ce qu'il attend, ainsi que le gouvernement britannique, à bref délai, de la coopération militaire américaine

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Les Américains ont tenu à venir avec nous.

M. PAUL STRAUSS - Nous connaissons le geste, il est remarquable et je ne demanderai même pas combien il peut y avoir d'Américains sur le front en ce moment; mais je désirerais savoir comment les Alliés vont tirer parti des magnifiques dispositions du gouvernement des Etats Unis.

Nous connaissons la déclaration du général Pershing, l'appel de Lloyd George, mais nous nous préoccupons de demain. Nous avons pleine confiance de résister à l'assaut, mais nous ne savons combien de temps durera cet assaut et je me préoccupe des réserves de demain ~~quixaxixan~~ par lesquelles se traduira l'effort américain, sans parler des réserves françaises immédiatement disponibles...

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Et ces réserves françaises il faudra aussi les alimenter.

Lorsque nous avons discuté à Beauvais le chiffre des envois à faire d'Amérique, le général Bliss a quelque peu dis-

cuté, mais Mr Lloyd George a été formel: on doit transporter 120 000 hommes par mois.

C'est alors que j'ai manifesté mon étonnement au premier ministre anglais: " Je vous entends toujours affirmer que vous n'avez pas de bateaux pour nous envoyer du blé ou du charbon et voilà que, tout à coup, vous trouvez le moyen, avec l'aide de l'Amérique, assurément, de transporter 120 000 même 130 000 hommes par mois..." Et le président Wilson n'a pas estimé ce chiffre supérieur aux réalisations possibles, avec le concours de l'Angleterre, bien entendu.

Seulement, je vous engage, messieurs, à garder ceci pour vous: c'est une trop belle invite aux sous-marins boches

En fait, nous ne savons pas jusqu'à où nous serons obligés de reculer, mais nous savons qu'il y a un endroit où nous arrêterons les Allemands d'une façon victorieuse.

M. HENRY BERENGER - Il semble ressortir de ce que vient de dire Mr le président du conseil que le président Wilson est revenu sur sa grande déclaration singulière qu'il ne se considérait pas comme faisant partie des Alliés....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Si on le lui demandait, peut-être

M. HENRY BERENGER - L'accord est signé par le gouvernement américain...

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - L'engagement est pris seulement par les généraux Bliss et Pershing: Mr Lloyd George a voulu que les généraux y apposent leur signature; les géné-

raux Bliss et Pershing ont demandé à signer au nom du gouvernement des Etats Unis: nous ne leur avons pas demandé si le président Wilson était bien notre allié....

M. HENRY BERENGER - Nous prenons acte de vos paroles.

Voulez-vous me permettre maintenant de vous poser une question en dehors de la bataille ?

Vous avez donné un démenti formel au comte Szernin; le chancelier, d'autre part, a fait une déclaration solennelle Est-ce que, comme le demande Mr Sembat ce matin, il y a an-guille sous roche ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Je vais vous dire ce qu'il en est: je le sais depuis hier matin. J'ai interrogé le général Alby, chef du 2° bureau; il m'a dit que ce à quoi faisait allusion Szernin pouvait être des pourparlers engagés par un gouvernement précédent, et sur l'initiative de l'Autriche.

Sous un gouvernement précédent qui, je dois le dire, n'est pas le dernier ministère, l'Autriche a fait des avances, elle a demandé à causer de la paix et ses avances ont été écoutées. Un homme qui s'appelle le comte Reverteira, ami personnel de l'empereur, s'est rencontré en Suisse avec le comte Armand, commandant au 2° bureau; ils ont conféré dans des conditions que je n'ai pas à dire - vous comprendrez que je n'ai aucun jugement à porter - et sur lesquelles j'aimerais autant qu'on ne fit pas trop de bruit. Mais je ne puis nier cette conversation: elle a eu bien lieu

Et Czernin a confirmé ce matin en parlant du comte Armand, fidèle ami de Clemenceau.

Or, le comte Armand, je l'ai vu une fois dans ma vie il y a vingt ans!...

M. HENRY BERENGER - Savez-vous qu'il est l'ami de Carbonnel dans les mines du Chili qui ont continué, pendant la guerre, à faire du commerce avec l'Allemagne ? Et cet homme était au 2^o bureau!....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Je sais aussi qu'il avait un jardin, près de la rue Franklin, qu'il a vendu pour la bagatelle de sept millions.

Quoi qu'il en soit, je ne crois pas qu'il faille insister beaucoup sur ce fait sinon pour dire que le gouvernement que je préside a été accusé d'avoir fait des propositions à l'Allemagne, à la veille de l'offensive entreprise contre nous et pour répéter que c'est un mensonge.

J'en ai d'ailleurs heureusement la preuve écrite, ce qui vaut encore mieux que mon affirmation... Il n'y a que Mr Renaudel qui ne soit pas satisfait. Mais tout de même il faut avoir l'estomac de cet honorable député pour refuser d'entendre des propositions qui pourraient peut-être avoir pu conduire à une paix séparée...

Mais non, messieurs; il faut prendre cela avec plus de calme. Le Gouvernement qui a autorisé ces conversations l'a fait sous sa responsabilité: j'ai le dossier; je ne le livrerai à personne, l'on me renversera plutôt; mais j'étais obligé de faire à Czernin la réponse que j'ai faite.

Et je me suis borné à ne pas interrompre les négociations engagées. Elles n'avaient pas réussi: on m'a demandé ce qu'il fallait faire. J'ai répondu que je n'avais à continuer aucune négociation dans laquelle je n'étais pas engagé, que je n'y croyais pas, que l'Autriche se moquait de nous en nous amorçant avec une paix séparée, qu'elle était l'organe de l'Allemagne ...

Mr Lloyd George n'avait pas voulu me croire et il a un délégué auprès de envoyé/Messdorf. Celui-ci, dans la conversation, a demandé à son interlocuteur: " Il s'agit bien d'une paix séparée? " Et Messdorf aurait répondu: " Jamais de la vie." Sur quoi on se sépara.

En ce qui me concerne, je le répète, je me suis borné à ne pas interrompre des conversations que je ne me considérais pas comme ayant le droit d'interrompre; je les ai laissés suivre leur cours. J'ajoute que j'avais donné au commandant Armand, en présence du général Alby l'instruction suivante: " Ecouter et ne rien dire." Ce n'était pas compromettant; mais ce la ne l'empêchait pas, si on lui faisait une proposition sérieuse, de m'en référer. On ne lui a fait aucune proposition: il n'a pas eu à m'en référer. Et Czernin n'avait pas besoin de faire entendre le comte Armand pour savoir que nous voulions l'Alsace et la Lorraine. Seulement, son but, vous le devinez: il veut faire croire aux Anglais qu'ils se battent pour nous garder l'Alsace et la Lorraine.

La pièce que j'ai entre les mains est une note de la main du comte Revertera et remise par lui au comte Armand quand ils se sont séparés; la première phrase en est à ~~peu~~

ainsi conçue:

" Au mois d'août 1917, des pourparlers avaient été engagés dans le but d'obtenir du gouvernement français, en vue de la paix future, des propositions faites à l'adresse de l'Autriche Hongrie, qui seraient de nature à être appuyées par celle-ci auprès du gouvernement de Berlin."

Revertera reconnaît donc que c'est l'Autriche qui a voulu obtenir quelque chose du gouvernement français. Et c'est cela que Czernin a traduit en disant:

" Quelque temps avant le commencement de l'offensive dans l'ouest, Mr Clemenceau m'a fait demander si nous étions prêts à des négociations et sur quelles bases."

Je n'accepte pas qu'on présente la France comme ~~se~~ ~~mandiant~~ la paix à l'Autriche. J'ai infligé au compte Czernin le démenti que le document que j'ai rappelé confirme.

M. HENRI MICHEL - Vous avez dit que les pourparlers avaient été engagés sous un gouvernement qui n'est pas celui qui a précédé le vôtre

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Je voyais Mr Doumer devant moi: il faisait partie du gouvernement précédent; je ne voulais pas avoir l'air d'insinuer qu'il pût y être pour quelque chose.

M. HENRI MICHEL - Ces pourparlers ont-ils duré longtemps ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - La note remise par le comte Revertera au comte Armand dit que les pourparlers ont

été engagés au mois d'août 1917 et elle porte la date du 25 février 1918.

M. PAUL DOUMER - Même en Angleterre, on n'en avait pas eu connaissance. Lors d'un récent voyage à Londres, dans des conversations que j'ai eues avec des hommes d'état anglais on a parlé des pourparlers de l'Angleterre, de ceux du général Smuts, par exemple, si courts qu'ils aient été, mais on ne m'a pas parlé du comte Revertera ni du commandant Armand. On m'a même dit que, si la France n'avait pas voulu parler, l'Angleterre avait jugé tout de même qu'elle n'avait pas le droit de ne pas entrer en conversation...

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Maintenant, ces pourparlers ne sont pas les seuls; je le dis dans ma réponse à Czernin; il y en a eu d'autres, engagés par de plus hauts personnages que le comte Czernin, dont nous avons aussi la preuve authentique, qui ont été très loins: des pourparlers à double face, toujours....

M. PAUL DOUMER - Des offres de l'Autriche ?

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Toujours. J'y fais allusion dans ma réponse pour gêner Czernin; comme son double jeu éclate en plein, j'ai voulu lui faire savoir que nous n'oublions pas non plus ce qui s'est passé et que, s'il nous y contraignait, nous parlerions.

M. PAUL DOUMER - Cela semble démontrer qu'entre le gouvernement ennemi et le personnage plus haut placé que

le comte Czernin, il y avait au moins des divergences d'opinion.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Au fond, c'était la même chose; ce sont de ces gens qui voulaient profiter de l'occasion sans savoir bien où elle était, qui tendaient la main à droite, à gauche.....

M. PAUL DOUMER - La vérité est qu'ils ont soif de paix.

M. LE COMTE D ALSACE - Et c'est ce même Revertera que nous avons connu pendant trois ans comme conseiller à l'ambassade d'Autriche à Paris.

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Ce que je ne puis admettre, c'est qu'on dise que Clemenceau a demandé la paix à l'Autriche à la veille de l'offensive. Je songeais à bien d'autres choses à ce moment. (Très bien!)

M. GUILLAUME CHASTENET - Mr le président du conseil nous recommande de garder pour nous les renseignements qu'il a donnés sur la coopération américaine; pour ma part, je suis disposé à suivre ce conseil et à tout oublier en sortant de cette salle; mais tout de même, les journaux donnent le renseignement.....

M. LE PRESIDENT DU CONSEIL - Oh! les journaux.....

M. HENRY BERENGER - Bien que j'appartienne à la presse, je n'attache pas une très grande importance aux

renseignements qu'elle donne à ses lecteurs. (Scurires)

M. LE PRESIDENT - Si personne ne demande plus la parole, nous remercions Mr le président du conseil.

(Mr le président du conseil se retire.)

